N° 2026-040

Chargé.e de mission « Changement climatique »

Corps/Grade : Poste de catégorie A en **contrat de projet** ouvert aux personnels contractuels, pour une durée de 1 an.

Poste financé par l'Etat dans le cadre de la Stratégie Nationale de la Biodiversité 2030 (SNB 2030).

Conformément aux dispositions de l'article L.131-8 du code général de la fonction publique, cet emploi est ouvert aux personnes en situation de handicap, sous réserve de satisfaire aux exigences liées aux missions du poste (Cf « Conditions d'accès au poste »).

Prise de poste : 1er février 2027

Contexte et organisation

Le Parc national de La Réunion, créé par le Décret 2007-296 du 5 mars 2007, est géré par un établissement public à caractère administratif placé sous tutelle du ministère de l'environnement**.**

La création du Parc national répond à la volonté de préserver un environnement remarquable en prenant en compte les particularités locales et les objectifs d'un développement durable du territoire.

Le patrimoine naturel réunionnais se caractérise par un volcanisme encore actif, un endémisme très important et une grande palette d'habitats, de paysages minéraux ou végétaux, qui ont justifié l'inscription des Pitons, Cirques et Remparts de l'Ile de La Réunion sur la liste du Patrimoine mondial par l'Unesco.

Dans un contexte de croissance démographique et de développement de l'urbanisme, l'établissement public doit faire vivre et animer le projet de territoire défini par la Charte du parc national (approuvée par décret le 21 janvier 2014), en mettant en œuvre ou coordonnant des actions identifiées et construites avec les différents partenaires.

Ces actions issues de la priorisation des enjeux de la charte sont les composantes d'un plan pluriannuel d'action à 4 ans, autour desquels sont mobilisés les moyens humain et financier de l'établissement.

L'établissement public Parc national est organisé géographiquement en plusieurs sites :

- Un siège situé à La Plaine des Palmistes qui héberge la direction, le secrétariat général et trois services techniques ;
- Quatre services territoriaux dits « secteurs », installés à La Plaine des Palmistes (Secteur Est), Trois-Bassins (Secteur Ouest), Saint-Pierre (Secteur Sud) et Saint-Denis (Secteur Nord).

Dans le cadre de ses enjeux, le Parc national de La Réunion a initié un travail sur la prise en compte des impacts du changement climatique sur l'ensemble de ses éléments de gestion (biodiversité dont la restauration des habitats ou la conservation des espèces animales à enjeux, activités dont la fréquentation, le tourisme ou le multi-usage, infrastructures, menaces comme le risque incendie…). Pour se faire, et grâce notamment à la coopération internationale et à l'implication des partenaires dont le CIRAD, la méthode participative par scenarios a permis d'initier en 2024 la mise en œuvre des premières étapes d'intégration du changement climatique dans le domaine de la biodiversité. En 2025, le Parc national a intégré le réseau de mise en œuvre de la Méthode Natur'adapt financé par le LIFE Biodiv'France co-financé par l'Union européenne, permettant de concilier les atouts de chaque méthode. Ces méthodes visent à construire des plans d'actions afin de permettre à ces différents éléments de gestion de s'adapter aux changements en cours.

Le Parc national a défini une méthode combinant les atouts de deux méthodes existantes. Cette méthode allie donc la robustesse scientifique à l'échelle d'un Parc national de la méthode participative pas scenarios avec les outils et méthodes, notamment de consultation du public, de la méthode Natur'Adapt.

Cette démarche s'intègre dans une réflexion plus globale de la prise en compte des impacts du changement climatique dont des travaux d'acquisition de connaissances ou d'actions menées par d'autres partenaires comme l'expérimentation Natur'Adapt en Outre-mer, les travaux de l'OSUR, de l'ONF ou de l'Université de La Réunion.
Enfin, cette thématique s'inscrit dans le cadre réglementaire de la Stratégie Nationale des Aires Protégées (SNAP), de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité (SNB) et du Plan National d'Adaptation au Changement Climatique (PNACC-2).

Finalités du métier / Rôle

Le ou la chargé.e de mission « changement climatique » aura en charge au sein de l'établissement public Parc national la mise en œuvre de la méthode sur les différents espaces du territoire du parc national afin de définir des plans d'adaptation intégrés dans les stratégies, programmes et projets liés aux gestions du Parc national.

Il-elle met en œuvre le Projet d'Etablissement dans son domaine de compétence.
Il-elle mènera ces actions en lien avec l'ensemble des partenaires concernés par les différentes thématiques, en assurant leur animation, et participera aux actions réalisées par le Parc national, avec l'appui d'experts.
Ce poste est financé par la stratégie nationale biodiversité 2030 (SNB 2030)

Position dans l'organisation / Liens hiérarchiques et fonctionnels
Le ou la chargé.e de mission « changement climatique » exerce ses missions au sein du Service Préservation des Patrimoines Naturels (SPPN) sous l'autorité hiérarchique de la responsable du service.
Il-elle est en relation fonctionnelle avec l'ensemble des unités de travail (services et secteurs) du Parc national, mais aussi en lien avec les partenaires institutionnels (CIRAD, Université de La Réunion, DEAL, ONF etc.)

Missions et activités principales

Rattaché à la responsable du service préservation des patrimoines naturels, le ou la chargé.e de mission aura pour mission de :

- Mettre en œuvre la stratégie de prise en compte des impacts du changement climatique dans les domaines de gestion d'un parc national
- Connaitre et suivre les autres travaux liant le changement climatique et la gestion du Parc national (travaux de l'OSUR, de l'ONF, de l'Université de La Réunion…) ;
- Contribuer à maintenir et développer les partenariats locaux, nationaux et internationaux dans le domaine.

Il-elle contribuera de façon opérationnelle à :

- Mise en œuvre de la stratégie du Parc national :

- Mise en œuvre de la méthode dans les espaces priorisés aboutissant à la définition et à la rédaction des plans d'adaptation
- Définition et mise en œuvre de la méthode d'évaluation
- Mise en œuvre et animation des plans d'adaptation
- Valorisation et capitalisation des missions menées (en interne, auprès des instances et des partenaires notamment sud-africains)

- Animation et sensibilisation :

- Sensibilisation des agents, des partenaires et des citoyens et associations à la thématique de l'adaptation au changement climatique
- Organisation d'événements (ateliers, conférences, séminaires) pour échanger sur les bonnes pratiques
- Prise de contact et développement des réseaux en lien avec son domaine de compétence
- Organisation des retours d'informations à destination des partenaires et des instances et équipes du Parc national
- Valorisation des actions conduites par l'Etablissement public et relatives à son domaine de compétence.

Compétences requises

- **Savoirs et connaissances**
  - Diplômes en sciences de l'environnement, en ingénierie « Écologique et Adaptation au Changement Climatique », Master 2 « Adaptation aux changements climatiques : développement soutenable et environnement » par exemple
  - Polyvalence, autonomie, sens du relationnel, réactivité
  - Qualités rédactionnelles, d'analyses et de synthèse
  - Aptitudes à l'animation, au partenariat et à la pédagogie
  - Connaissances relatives aux changements climatiques
  - Une expérience dans le domaine serait un atout
  - Connaissance des objectifs et enjeux d'une aire protégée comme un Parc national
  - Connaissance du contexte réunionnais
  - Anglais courant apprécié

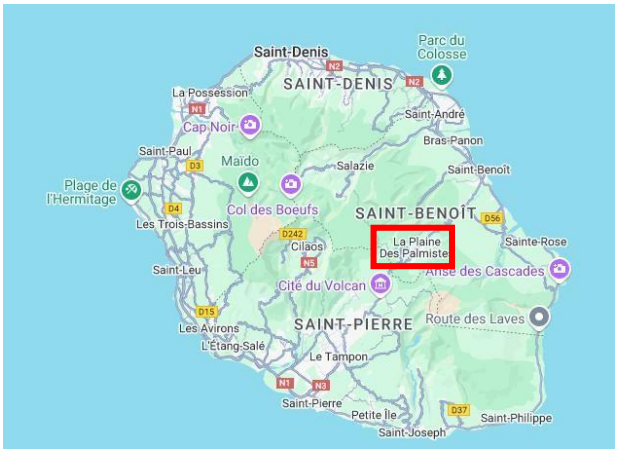
- **Savoir-faire, savoir-être, aptitudes**
  - Rigueur et organisation ;
  - Qualité d'expression écrite et orale ;
  - Qualité d'animation ;
  - Qualité de synthèse et de prise en compte de l'ensemble des enjeux et objectifs ;
  - Maîtrise des outils courants de bureautique et bonne compétence rédactionnelle ;
  - Maitrise des outils en cartographie (Qgis) ;
  - Capacité d'adaptation et aptitude pour la coordination et le travail en équipe ;
  - Dynamisme, autonomie et sens de l'initiative ;
  - Sens de l'écoute et pédagogie.

Conditions d'accès au poste

- Niveau minimum d'ingénieur, master II ou équivalent ;
- Expérience appréciée ;
- Permis de conduire B ;

Rémunération

La rémunération s'inscrira dans l'enveloppe projet sans qu'elle ne puisse l'excéder. Le calcul de rémunération prendra en compte l'expérience professionnelle selon les conditions de reprise d'ancienneté prévues par la réglementation **sur présentation de justificatifs d'emploi sur des postes équivalents** et en référence à la grille de rémunération des personnels de conception et d'encadrement et des spécialistes de haut niveau applicable pour les agents non titulaires de certains établissements publics de l'environnement (décret 2016-1697).



Localisation

Le poste est à pourvoir au siège du Parc national de La Réunion à la Plaine des Palmistes.
Des déplacements réguliers sur l'ensemble de l'île sont à prévoir.

Dossier de candidature et date limite de candidature

La candidature composée d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae, est à transmettre :

- **Exclusivement** à l'adresse courriel suivante : contact-rh@reunion-parcnational.fr.

Toute candidature transmise à l'adresse indiquée fera l'objet d'un accusé de réception automatique, envoyé à l'adresse électronique de l'expéditeur.

La date limite de dépôt des candidatures : au plus tard le 23/12/2026

Personnes à contacter pour information

- Madame Gwendoline LELIARD – Responsable du service SPPN
gwendoline.leliard@reunion-parcnational.fr
- Madame Natacha ROMNAIN – Responsable des Ressources Humaines
contact-rh@reunion-parcnational.fr